

CONCOURS D'AFFICHES INTERNATIONAL "AGIS POUR TES DROITS"



Humain je suis,
humain j'agis !

Aux Organisateur de la sélection locale

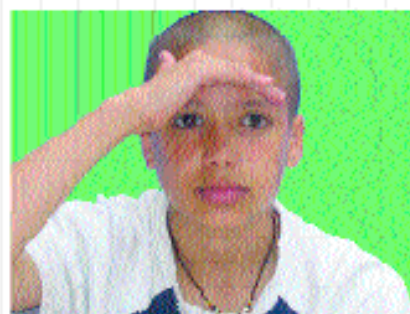
Vous êtes organisateur de la sélection locale du concours d'affiches "**Agis pour tes droits**". Le jury local a pour mission, lors de ces sélections, de choisir selon des critères préétablis, les affiches réalisées sur la commune qui iront au Jury international.

La sélection locale et l'exposition locale sont avant tout des temps et des espaces permettant de **valoriser publiquement la démarche des enfants et des jeunes sur le territoire**, d'où la nécessité de la présence des auteurs le jour de la sélection.

Le dossier résultats est à nous remettre **au plus tard le 8 novembre avec les affiches sélectionnées identifiées au dos**.

Il est important de prévenir et d'expliquer aux auteurs dont les affiches iront au Jury international le déroulement des événements.

Nous vous communiquerons le 19 novembre la liste des affiches lauréates et inviterons les lauréats à la réception officielle qui aura lieu le samedi 27 novembre après midi à la préfecture du département à Bobigny.



N'hésitez pas à nous contacter si besoin est :
Peggy CAUCHON ou Richard DI MASCIO 01 41 60 13 00
droitsenfant@francas93.asso.fr

Concours d'affiches
international

AGIS POUR TES DROITS 2004



LA COMPOSITION DU JURY LOCAL

Un certain nombre de personnes est sollicité en raison de leur implication dans les actions droits de l'enfant : les pilotes et copilotes des comités locaux, des militants Francas... Cependant c'est à vous d'y inviter d'autres personnes, des élus, des professionnels, des enfants... Le jury local pourra être composé comme suit dans la mesure du possible.

- **Un président** : il peut s'agir d'une personnalité de la ville, d'un représentant du comité local...C'est lui qui est identifié comme personne relais au niveau local par l'association départementale des Francas quant au déroulement de la sélection et de l'exposition locale.

- **4 à 7 membre adultes au minimum**
(dont un représentant des Francas) :

Ces personnes représentant au mieux les différents domaines et différentes institutions (la municipalité, le département, l'éducation nationale, les parents, le graphisme, l'enfance, l'associatif, la communication...)

- **4 à 5 enfants et jeunes (non participants au concours)**

LES CATÉGORIES

Il est indispensable lors du déroulement des sélections locales de respecter les catégories d'âge, quelque soit le nombre d'affiches représentant les différentes catégories.

- les enfants de moins de 8 ans catégorie 1
- les enfants de 8 à 11 ans catégorie 2
- les jeunes de 12 à 15 ans catégorie 3
- les jeunes de 16 à 17 ans catégorie 4
- les adultes de 18 ans et plus, amateurs catégorie 5
- les adultes de 18 ans et plus, professionnels catégorie 6 (graphistes, enseignants arts plastiques, dessinateurs, artistes...)

Concours d'affiches
international

AGIS POUR TES DROITS 2004



Le nombre d'affiches sélectionnées dépend du nombre d'affiches produites sur la commune, sur un principe de pourcentage qui vous sera communiqué en annexe.

LES CRITÈRES

Ils sont préétablis par la coordination départementale et déclinés sur la grille de notation. Ainsi chaque jury local possède les mêmes critères :

- Le slogan, le message
- La technique, le visuel
- La présentation par les participants de leur projet d'affiche

Les seuls critères rendant une affiche non recevable : les dimensions. Elle doit impérativement mesurer 60cmx40cm sans relief et la présence d'un slogan.

LA GRILLE DE NOTATION

(voir document ci-joint)

Cette grille comporte une première ligne "n° d'identification". **C'est à vous d'organiser cette numérotation afin de respecter l'anonymat des affiches le temps du passage du jury.**

Elle est fournie à chacun des jurés qui ira à la rencontre des affiches et de leurs auteurs et notera chaque critère.

LES RÉSULTATS

Le dossier «résultats», et le document récapitulatif des jurés, doivent être remplis et déposés aux Francas en même temps que les affiches sélectionnées localement le 8 novembre au plus tard.

Les affiches sélectionnées localement doivent être identifiées au dos avant leur dépôt aux Francas. (Coller la page 12 et 13 du dossier d'accompagnement)

Cette identification doit comporter :

- les noms et prénoms du responsable du groupe
- les noms, prénoms, âges du groupe et la catégorie
- le nom de la structure
- la ville

Concours d'affiches
international

AGIS POUR TES DROITS 2004



AGENDA

Du 22 octobre au 7 novembre :

Toutes les sélections locales doivent avoir lieu pendant cette période. N'oubliez pas d'informer les auteurs des affiches sélectionnées de leur résultat

Le 8 novembre au plus tard :

Dépôt des affiches sélectionnées à Bobigny aux Francas
Dépôt des dossiers de résultats (en même temps).

Les 11/12/13/14 novembre :

Exposition de toutes les oeuvres préselectionnées au Congrès national des Francas au Palais des congrès de Nantes

Les 16/17/18 novembre :

C'est les jours du Jury international, à Bobigny.
Au sortir de cette sélection, 120 affiches au total seront retenues et constitueront l'exposition des lauréats 2004. Nous nous chargeons d'informer les lauréats de leur résultat, et de l'invitation à la réception des lauréats du 27 novembre à la Préfecture de Bobigny
Le jury local peut venir chercher les affiches non retenues au niveau départemental, aux Francas.

Le 20 novembre :

Journée anniversaire de la Convention des droits de l'enfant qui fête cette année ses 15 ans. C'est l'occasion dans chaque localité de promouvoir une fois encore les Droits de l'enfant.

Le 27 novembre :

Réception des lauréats à la Préfecture de Bobigny à 15 h. Les lauréats du Concours "Agis pour tes droits" sont invités.

Du 27 novembre au 3 décembre :

Valorisation des affiches lauréates par une exposition départementale à la Préfecture de Bobigny, que vous pourrez emprunter par la suite.

Dans le cadre de la Décennie Internationale de la promotion d'une culture de paix et de non-violence



2001 - 2010
INTERNATIONAL DECADE FOR THE CULTURE OF PEACE
AND NON-VIOLENCE FOR THE CHILDREN OF THE WORLD
DÉCADE INTERNATIONALE POUR LA CULTURE DE LA PAIX
ET DE LA NON-VIOLENCE POUR LES ENFANTS DU MONDE
عاشق العالم
مئة سنة من التمسك بالسلام واللاعنف
MILLE ANNÉES DE DÉTERMINATION, D'AMOUR ET DE PAIX
ET DE NON-VIOLENCE POUR LES ENFANTS DU MONDE
YIN HUNDUNSHI PAN LAO YIN HUNDUNSHI

Le Concours d'affiches "AGIS POUR TES DROITS" est organisé par



Les Francas de Seine-Saint-Denis

en partenariat avec

Inspection académique
Seine-Saint-Denis



académie
de la
jeunesse
et des sports
de
seine-saint-denis



Département de la
Seine-Saint-Denis
CONSEIL GÉNÉRAL

avec la participation de

la Fédération Mondiale des Associations,
Centres et Clubs UNESCO ;

la Fédération Internationale pour les Échanges
Éducatifs d'enfants et d'adolescents ;

la Fédération Sportive
et Gymnique du Travail et de

l'Association française des Communes,
Départements et Régions pour la Paix.

et avec le soutien de

la Préfecture de Seine-Saint-Denis
(Politique de la Ville),

la Direction Départementale de la Jeunesse et
des Sports de Seine-Saint-Denis